

ifts

Institut de formation en travail social

ORIENTATION & PROJETS 2018-2021

3350

personnes
suivant une formation chaque année

312 049

heures de formation

3 avenue Victor Hugo - 38 130 Échirolles

04 76 09 02 08

iftsinfo@ifts-asso.com

www.ifts-asso.com

Notre association, dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, est actrice de la formation tout au long de la vie dans les champs de l'action sociale, médicosociale et de la santé. Elle est partie prenante des actions de développement social sur le territoire dans lequel elle s'inscrit.

Nous appartenons à une communauté d'acteurs qui partagent la volonté d'améliorer, en permanence, les formations initiales et continues pour qu'elles répondent aux enjeux contemporains en renforçant la capacité des intervenants à développer et adapter leurs compétences et leurs pratiques tout au long de leur vie professionnelle.

Les orientations et le projet proposé pour la période 2018-2021, s'inscrivent dans le cadre du projet associatif et de l'objet de l'association, tels qu'indiqués au préambule des statuts actualisés en 2018.

Notre projet politique repose sur des valeurs humanistes de dignité de la personne et prône la promotion sociale, l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations et le respect des cultures. Il défend la dimension politique de l'intervention sociale qui facilite l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, leur inclusion sociale et l'exercice de leur pleine citoyenneté dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et de prise en considération de la diversité des personnes.

Notre projet prône un ancrage territorial de l'action sociale comme réponse à la question sociale contemporaine.

L'objet de l'association est de :

- Assurer la formation initiale et continue des professionnels, des champs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé.
- Être un centre ressource en vue de contribuer à l'animation du milieu professionnel.
- Développer tout type d'action visant à l'adaptation et à l'amélioration de la qualité des réponses sociales.
- Participer et conduire des recherches dans les domaines de l'intervention sociale, de l'action sociale, médico-sociale et de la santé.

Notre volonté politique est de :

- Être un acteur à part entière de la construction du champ social local.
- Faire valoir notre rôle associatif de médiateur entre les politiques publiques et l'évolution des populations pour lesquelles nous formons des intervenants.
- Promouvoir la capacité de mettre en œuvre une intervention professionnelle en tension entre l'évolution des attentes des publics et la commande institutionnelle, et qui intègre les personnes concernées.

- Faire de la formation un temps d'ouverture au monde en référence aux cultures et aux métiers, à l'expérimentation et aux échanges nationaux et internationaux.
- Accompagner les personnes en formation vers un métier, dans un projet de vie professionnelle.
- Maintenir un équilibre dans nos activités de formation entre notre mission de service public et les activités commerciales.

Nous affirmons notre engagement à :

- Coopérer avec les acteurs locaux pour tout ce qui concerne les besoins de formation repérés sur les territoires.
- Participer activement aux activités d'UNAFORIS et de la plateforme régionale des formations sociales.
- Adapter en permanence les formations aux évolutions des contextes et des pratiques d'intervention.
- Inscrire la formation dans l'alternance et la co-construire avec le champ professionnel en référence à la notion d'ec(h)o formation *cf. Annexe 1*.
- Assoier notre organisation comme un espace démocratique où coopèrent bénévoles, personnes concernées, salariés et personnes en formation avec des partenaires employeurs et institutionnels.
- Favoriser la formation de nos propres salariés et soutenir les travaux de recherche en particulier dans les domaines de l'intervention sociale, de l'action sociale et médico-sociale et de la santé.

Élaboration des orientations et du projet

Fruit d'une démarche collective (pilotage par un comité composé de 3 administrateurs, de l'équipe de direction, de 5 salariés et d'un représentant du personnel) l'élaboration du projet s'est faite en 3 temps : diagnostic, world café des salariés, enquête auprès des étudiants et stagiaires (en formation ou récemment diplômés), des employeurs, des délégués des personnes en formation et intervenants extérieurs représentant le champ professionnel.



Compte tenu d'un environnement en mouvement perpétuel où les redéfinitions sont fréquentes et la réalité contingente, le présent projet fera l'objet d'une évaluation dynamique annuelle au Conseil d'Administration de février et pourra être révisé en conséquence.

Ifts : Former dans un environnement complexe

Conseil Régional
Appel à projet pour formations / Agrément pour 5 ans / Nombre de places : autorisées par voie de formation, financées formations initiales

ARS
Avis circonstancié formations paramédicales
DRDJSCS
Avis circonstancié formations sociales

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ À LA PERSONNE
Assistant familial
Accompagnant éducatif et social
Moniteur éducateur
Technicien de l'intervention sociale et familiale
Moniteur d'atelier
Surveillant de nuit qualifié
Maître(sse) de maison
Assistant de soin gérontologie

CANDIDATS
Promotion offre de formation
Conseil
Accompagnement
Admissions

INTERVENTION SOCIALE, ÉDUCATIVE, PETITE ENFANCE
Assistant de service social
Éducateur spécialisé
Éducateur de jeunes enfants

Enseignements supérieur / Accréditation (5 ans)
Convention Université Grenoble Alpes

PARAMÉDICAL
Ergothérapeute (projet)

DIRECTION MANAGEMENT ENCADREMENT
Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrant et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
Responsable de secteur de service à domicile (projet)

Convention Sciences Po Grenoble

MÉTIERS TUTÉLAIRES
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Assistant mandataire

EMPLOYEURS
Besoins en emplois (quantitatif et qualitatif)
Participation aux instances (gouvernance et pédagogique)
Sites qualifiants, formation des stagiaires
Formation continue des salariés
Evolution des pratiques professionnelles

ENTITÉ RECHERCHES ACTIONS

Collectif Saif de Connaissances

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE

INTERNATIONAL

Certification qualité OPQF
certificat annuel, renouvellement 4 ans
Référencement DATADOCK
Catalogues OPCA

CERTIFICATION

PROFESSIONNALISATION

QUALITÉ

MISSION DE SERVICE PUBLIC
Formations diplômantes du Code de l'action sociale et des familles et du Code de la santé publique

ACTIVITÉS COMMERCIALES
Appels d'offres, appels à projet / Formations diplômantes, certifiantes ou statut formation continue / Actions de formation proposées par l'IFTS / Actions de formation et Études recherche action à la demande

ÉQUILIBRE



ADAPTER LES FORMATIONS AU CONTEXTE

Actualiser le modèle pédagogique - Favoriser l'innovation

● *Actualisation du modèle pédagogique*

Les figures d'emploi évoluent au regard des changements sociétaux. Les situations rencontrées sont donc complexes, brassant tous les champs traditionnels. Les professionnels deviennent des lecteurs fins des situations, des experts des contextes et ne peuvent plus se contenter de déduire une proposition à partir des constats de manques.

Pour l'IFTS, il s'agit de préparer les futurs professionnels à ces évolutions. Les métiers, incarnés dans la figure du travailleur social, de la santé, de la gérontologie, de l'encadrement deviennent un art qui convoque aussi la mobilité de l'intelligence, la rapidité d'action et l'habileté à saisir l'occasion. Les compétences ainsi acquises font sens en rapport à des fonctions, qui s'exercent en référence à des repères éthiques et déontologiques, garantissant la qualité des interventions.

Il s'agit de construire une pédagogie ouverte organisée autour des trois piliers : coopération, transparence et participation . D'où une réflexion centrale sur les logiques à l'œuvre et les processus d'apprentissage, puisqu'il s'agit bien d'appropriation, donc de professionnalisation. Cette réflexion est conduite par le groupe « ingéniosité pédagogique » en vue de la production d'un modèle de référence actualisé pour l'ensemble des formations.

Renforcer la place du numérique dans les formations

Si le numérique est déjà à l'œuvre, il convient de franchir une nouvelle étape, en développant l'hybridation des formations, d'une part, et d'autre part en intégrant dans la formation des futurs professionnels l'apprentissage des compétences numériques de base, ainsi que celles indispensables au regard des populations accompagnées.

● *Développer et expérimenter de nouvelles modalités de professionnalisation*

Il est attendu des professionnels qu'ils gèrent des situations dans leur globalité, dans une approche systémique des problèmes.

Plusieurs textes officiels, travaux UNAFORIS et étude URAFORIS permettent une ouverture sur des possibles. Cette ouverture, autour de 4 axes, mobilise plusieurs territoires :

1. Travail collectif et territoire : des dimensions inclusives et participatives.
2. Activités in situ dans les organismes de l'intervention sociale.

3. Vie citoyenne des apprenants.

4. Professionnalisation et mobilité (Europe, expériences, stages).

L'IFTS, a largement participé aux travaux nationaux et régionaux, expérimente déjà certaines de ces modalités, doit les développer et les intégrer aux projets pédagogiques en coopération étroite avec les champs professionnels.

● *Définir la co-construction des savoirs et la participation des personnes concernées comme principe actif des formations*

Le Plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social du 21 octobre 2015 énonce comme 1er axe « Faire participer les personnes et mieux les accompagner ». L'une des mesures est de rendre « obligatoire l'intervention des personnes dans les formations initiales et continues des professionnels du travail social ».

L'IFTS est d'ores et déjà engagé dans cette démarche avec le Collectif SOIF de connaissances. Celui-ci expérimente depuis 2016 un module de formation à destination de publics divers, portant sur les approches de la précarité et les liens entre précarité, non-recours aux droits, et participation des personnes.

Le Collectif a également répondu à l'appel à projet de recherche dédié au travail social & à l'intervention sociale de la DGCS et DGESIP. Le projet UNIFORC « Des usagers inclus dans la formation et la recherche collaboratives en travail social » a été retenu. Il vise à comprendre les conditions de la participation des usagers à la formation et à la recherche collaboratives en travail social. Le résultat de cette recherche doit permettre, au-delà du module précarité, de développer cette modalité d'intervention dans différents espaces de formation.

(En savoir + : www.collectif-soif.fr)

● *Intégrer plus largement les notions d'interventions sociales collectives/ communautaires et de développement social*

À l'issue des 5 rapports thématiques des États généraux du travail social, l'analyse d'UNAFORIS donne des orientations fortes, qui conduisent à « s'approprier les différents modèles d'intervention sociale collective, communautaire, groupe réseau primaire et la notion de développement social. »

Ces différents modèles ont en commun de relever d'un parti pris démocratique, d'un processus de changement. Il s'agit, pour les intervenants sociaux et les cadres, d'aider à organiser cette force latente afin de développer le « pouvoir d'agir » et permettre la conscientisation et l'émancipation de ces collectifs.

L'IFTS, dans ses modalités pédagogiques, forme les intervenants sociaux et les cadres à cette capacité de

compréhension et d'accompagnement des parcours citoyens sur un territoire, de façon à ce que ces derniers puissent s'y impliquer.

● *Développer des compétences collectives par la mise en place de groupes ressources formatifs par thématiques*

La complexité des sujets, la nécessaire diversité des approches pluridisciplinaires et les demandes croissantes d'action de formation continue ont conduit, d'ores et déjà, à structurer des groupes ressources : secret professionnel et partage d'information – intervention collective – protection de l'enfance – écrits professionnels... démarche qui sera à généraliser.

Agrément, accréditation et réingénierie des formations diplômantes

En référence au décret n° 2017-537 du 13 avril 2017, à la la réforme de diplômes du travail social de niveau III, ou encore dans le cadre du schéma directeur global des formations sociales (CPC octobre 2016), l'IFTS travaille à :

- Obtenir l'agrément du Conseil régional pour les formations diplômantes actuellement délivrées (Assistant familial, Accompagnant éducatif et social, Moniteur éducateur, Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale, Directeur d'établissement et de service d'intervention sociale)

- Procéder à la réingénierie des formations Educateur de jeunes enfants, Assistant de service social et Educateur spécialisé - Obtenir l'agrément du Conseil régional - Obtenir l'accréditation enseignement supérieur par la DGSIP

- Procéder à la réingénierie des formations Moniteur éducateur. Technicien de l'intervention sociale et familiale. Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale. Directeur d'établissement et de service d'intervention sociale

Diversifier l'offre de formations diplômantes dans l'aide à domicile et la santé

Au regard des besoins en emploi et des sollicitations des employeurs, nous envisageons de délivrer 3 nouvelles formations :

- Formation diplômante de Technicien de l'intervention sociale et familiale : demande d'agrément par le Conseil régional et subvention pour 10 places en formation initiale (mise en œuvre en septembre 2019)

- Formation diplômante d'Ergothérapeute : demande d'agrément par le Conseil régional et autorisation par

l'ARS, subvention pour 20 à 30 places en formation initiale (mise en œuvre en septembre 2019)

- Proposition de formation de Responsable de secteur des services à domicile (structuration d'un projet pour 2020)

Intégrer les impacts de la loi d'adaptation de la formation professionnelle

Le Gouvernement prépare un projet de loi unique sur les réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage que le parlement devrait adopter avant la fin de l'été 2018. 5 axes pour cette réforme :

1. « Créer une liberté professionnelle pour les salariés par un CPF facile d'accès, opérationnel et documenté.
2. Organiser un effort sans précédent de formation des demandeurs d'emploi pour vaincre le chômage de masse.
3. Favoriser l'investissement massif des entreprises dans les compétences des salariés.
4. Refonder le système de formation en alternance sur les besoins des entreprises et les attentes des jeunes.
5. Développer la régulation du système de formation professionnelle par la qualité et renforcer l'accompagnement des actifs.»
6. Plus qu'une réforme, c'est une véritable transformation qui est proposée, et à laquelle nous nous préparons en vue d'adapter nos propositions et modalités d'action.

Les métiers, incarnés dans la figure du travailleur social, de la santé, de la gériatrie, de l'encadrement deviennent un art qui convoque aussi la mobilité de l'intelligence, la rapidité d'action et l'habileté à saisir l'occasion.

OFFRE DE FORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET ADMISSION DES CANDIDATS

Structurer une fonction transversale dédiée

L'IFTS comme tous les Etablissement de Formation en Travail Social, fait face à une diminution des candidats (la formation « Assistant de service social » étant la plus représentative de ce désengagement), alors même que ce secteur professionnel offre des atouts non négligeables en matière d'employabilité.

Interrogés lors de l'enquête auprès des personnes en formation, 84,4 % des répondants pensent que l'IFTS

devrait donner davantage d'informations sur les modalités de financement pédagogique et de leur vie quotidienne au cours de leur formation, car une majorité d'entre eux avait besoin de ces informations avant d'entrer en formation.

Or, si nous donnons déjà de nombreuses informations et accompagnons les candidats, il apparaît nécessaire de renforcer et rendre visible cette fonction jusqu'ici éclatée, en créant une fonction transversale à toutes les formations qui soit dédiée à la promotion de l'offre de formation, à l'accompagnement des candidats, dans leur parcours et leur recherche de financements.

Ceci nécessitera une analyse des ressources actuellement affectées à cette fonction, ressources qu'il conviendra de réorganiser et probablement renforcer.

Faire connaître aux candidats potentiels et aux prescripteurs l'offre de formation, informer sur les modalités d'accès aux formations

Différentes modalités vont être renforcées ou développées afin d'augmenter la visibilité de notre offre de formation sur le territoire (informations collectives, journée portes ouvertes, salons, contact avec les CIO...). En outre l'accompagnement personnalisé des candidats sera placé au cœur de notre action, afin de favoriser la réussite et la sécurisation des parcours.

Créer une classe préparatoire aux métiers du social

Objectif : créer une année de transition pour les candidats, notamment au sortir du bac, qui ne sont pas en situation d'intégrer directement les formations en travail social.

Cette année de transition permettra de structurer un accompagnement personnalisé permettant de travailler les questions de : culture et représentations, structuration de l'écrit, positionnement et de simuler des entretiens oraux. Des périodes de stage permettront la découverte du champ, d'apprendre à observer, ressentir, comprendre et transcrire.

Il s'agit d'articuler au mieux, nos ressources financières et humaines, l'utilisation du temps, tout en renforçant les processus et procédures qualité.

CONCEVOIR UNE ORGANISATION INTERNE RÉACTIVE

Favoriser la dimension collective, les synergies, la qualité et le travail en mode projet

L'organisation de l'IFTS relève d'une conception coopérative :

- Structure organisationnelle souple.
- Coopération verticale et horizontale.
- Travail en mode réseau et projet.
- Entités autonomes mais interdépendantes.
- Relations de travail fondées sur : rapports de confiance, ajustement mutuel, coopération.

C'est une force, qui permet d'être réactif, mobilisé, innovant, mais cette organisation complexe nécessite également de penser les régulations et de nombreux ajustements mutuels.

Comme toute entreprise, nous sommes confrontés à des problématiques de gestion et d'organisation du fait d'un cadre de référence contraint par l'environnement, d'une réalité contingente, du développement du numérique, de la complexification des fonctions et des tâches, et des compétences attendues dont certaines ont encore des contours flous.

Il s'agit d'articuler au mieux, nos ressources financières et humaines, l'utilisation du temps, tout en renforçant les processus et procédures qualité.

Organiser les entités de formation sur le principe d'un pilotage collectif des différents processus

La complexité nous amène à identifier les processus, à piloter et à concevoir différemment le pilotage qui aujourd'hui, repose de manière trop importante sur les responsables de formation. Nous serons conduit à définir plus précisément les fonctions des responsables de formation, et à structurer le pilotage des processus « professionnalisation, « certification », le suivi personnalisé des étudiants et stagiaires...

Définir les figures, fonctions et compétences des formateurs interne et externe

Au regard d'une part du modèle pédagogique actualisé et d'autre part des évolutions du champ de la formation, les fonctions et compétences sont bousculées. Nous serons amenés à définir ce qui relève des formateurs en interne

et intervenants externes à partir du modèle pédagogique, à actualiser les profils de postes des formateurs internes, ainsi qu'à définir une politique de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des intervenants externes (formateurs occasionnels salariés et sous-traitants) assurant une fonction pédagogique.

En conséquence l'organisation, les compétences, et les profils du secrétariat pédagogique seront revus.

Mettre en place de nouvelles modalités de gestion des intervenants externes

L'IFTS est rigoureux dans la gestion des intervenants externes, mais l'augmentation du nombre d'intervenants, la complexification de la gestion sociale, les possibilités offertes par le numérique et les attentes des intervenants externes eux-mêmes nous conduisent à revoir nos modalités de gestion.

Structurer le pilotage et les procédures qualité

L'obtention de la certification OPQF montre que nous remplissons les critères qualité posés par les financeurs. Pour autant, la démarche d'amélioration de la qualité est un processus permanent pour lequel nous avons dégagé des ressources humaines et adjoint à la fonction de direction des ressources, celle du pilotage de la qualité.

La réalisation désormais périodique des dossiers d'agrément auprès du Conseil régional, les contraintes qualité de la formation professionnelle continue et l'accréditation et évaluation de l'enseignement supérieur nous conduisent à renforcer le pilotage de la qualité.

ÉLARGIR NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET DIVERSIFIER LES COOPÉRATIONS

L'IFTS est fortement implanté sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole et inscrit dans un réseau local développé et diversifié. Il est actif au sein du réseau régional des formations. Pour autant, le contexte au regard des besoins en emploi, des attentes des employeurs, des contraintes financières et de la concurrence font de l'élargissement territorial et de la diversification de nos coopérations un axe essentiel dans les années à venir.



Renforcer notre ancrage dans des territoires éloignés et qui rencontrent des problèmes de recrutement et d'attractivité

Sur certains territoires ruraux du département de l'Isère, l'offre de proximité en matière de formations sociales initiales et formation continue est peu présente ; des employeurs ont des difficultés de recrutement et certaines populations, en particulier les jeunes sont peu mobiles.

Des partenariats sont noués pour développer des actions spécifiques sur ces territoires.

Définir et renforcer nos relations avec l'éco système employeur

Les formations délivrées, y compris celles relevant de l'enseignement supérieur, sont des formations professionnelles, fondées sur l'alternance intégrative, dans un contexte de modification profonde des figures d'emploi. D'où la nécessité de renforcer nos relations avec le champ professionnel.

Ce dernier est présent de manière forte au sein de l'institut (personnes morales qui composent principalement l'association, représentants au sein des conseils pédagogiques, formateurs occasionnels, sites qualifiants...), pour autant, il convient de réviser les pratiques et relations existantes pour apporter des clarifications, des adaptations et construire un système où les interactions sont plus efficaces et lisibles pour tous les acteurs.

Renforcer nos coopérations et mutualisations dans le champ de la formation et de la recherche

L'accolement du grade de licence à certains diplômes, qui sera théoriquement suivi de l'accolement du grade Master à d'autres diplômes, signe l'intégration des formations sociales dans l'espace Européen de l'enseignement supérieur. Si notre coopération avec Science Po Grenoble est déjà bien établie, elle sera développée et des coopérations nouvelles seront à construire avec l'UGA.

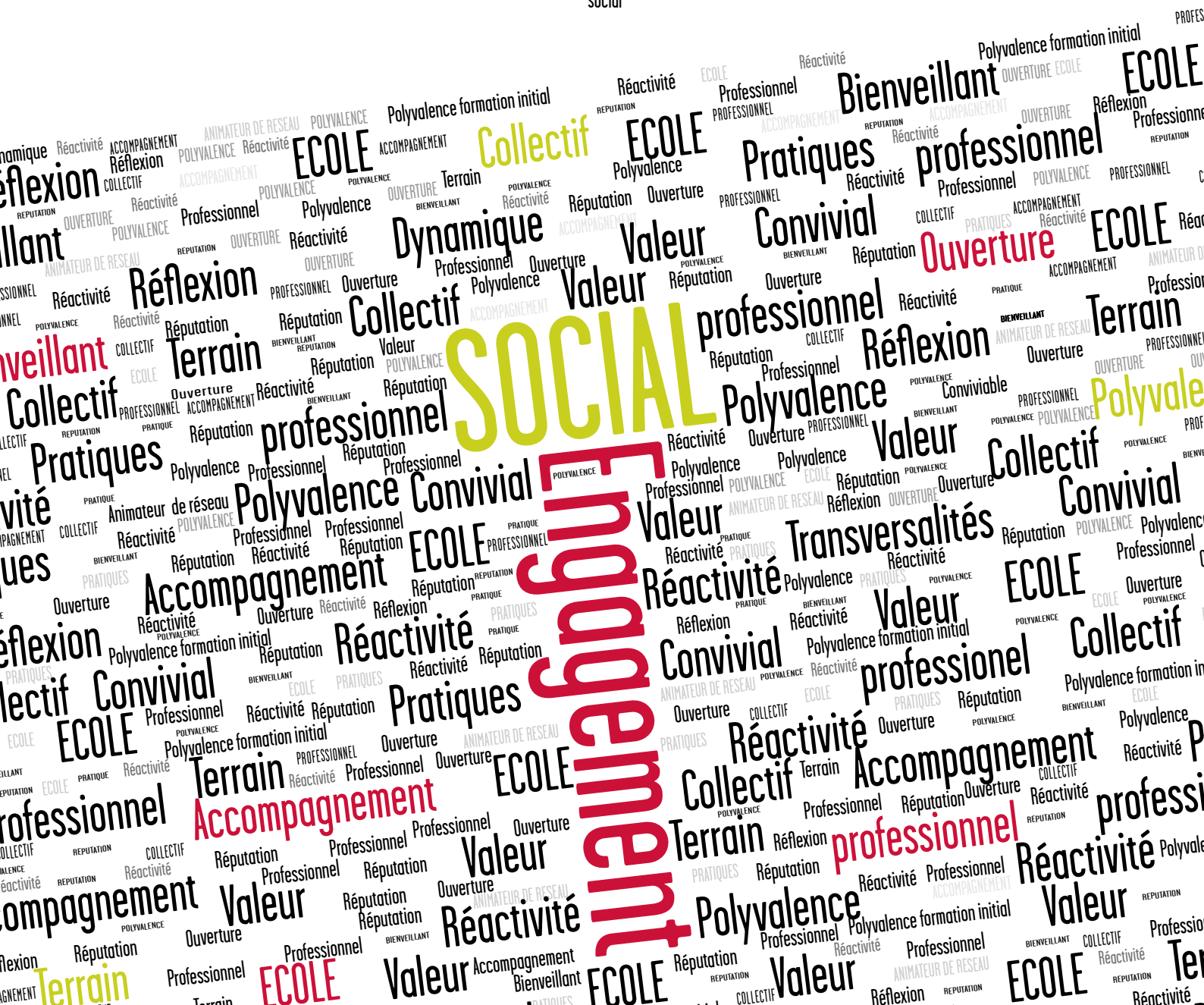
De même, la recherche portée à l'IFTS par l'Entité Recherche Action sera développée avec le Collectif Soif.

Enfin, les réalités économiques du champ de la formation professionnelle ne nous permettront pas à moyen terme de poursuivre l'activité de notre Institut, sans envisager des rapprochements avec d'autres acteurs de la formation sur la région Rhône-Alpes Auvergne.



ifts

Institut
de formation
en travail
social



3 avenue Victor Hugo - 38432 Echirolles Cedex
04 76 09 02 08 - iftsinfo@ifts-asso.com

 [ifts.echirolles](https://www.facebook.com/ifts.echirolles/) /  [ifts38](https://twitter.com/ifts38)

www.ifts-asso.com